
Qu'est ce qu'une phonothèque ?

La prédominance de l'écrit puis de l'image a créé des ruptures dans la genèse, la gestion et la transmission des oeuvres issues de l'oralité, qui ont pourtant largement influencé nos sociétés occidentales. Les phonothèques, ces « monuments du témoignage oral », sont des outils parmi d'autres pour assurer la conservation et la valorisation de ces mémoires si fragiles dont on oublie souvent le rôle qu'elles ont pu jouer dans nos histoires et en l'occurrence, dans notre histoire musicale.

C'est dans les années 70, dans un contexte de militantisme culturel en faveur des cultures populaires vivantes, que quelques musiciens, ethnologues, linguistes, se jettent sur les chemins à la rencontre des anonymes, de personnes héritières d'une culture dont une des caractéristiques est d'avoir été minorisée, oubliée ou étouffée. A travers ces collectes d'abord sonores puis progressivement audio- visuelles, une autre vision de l'histoire s'élabore, loin de l'histoire officielle, de ses hauts faits et de ses personnages emblématiques. Le document oral constitue d'abord un objet d'étude et d'imprégnation pour le collecteur. Progressivement, la question de la conservation du document sonore se pose, notamment pour son utilisation dans des actions d'animation, de création artistique ou d'édition. Aujourd'hui les phonothèques ont produit un important travail documentaire qui permet à un plus large public d'accéder à ces documents. Visiter ces endroits sur la route des vacances vaut le détour ... Aller écouter leur « trésors », c'est se préparer à une révision complète des préjugés que l'on peut avoir sur les musiques traditionnelles. Outre les grandes institutions comme les musées des ATP, le grand-chelem des archives sonores compte 5 à 6 centres importants qui archivent musique, contes, légendes, récits de vie, et témoignages de la vie quotidienne. En voici quelques unes ...

Le grand chelem

Pionniers en matière de collectage et de traitement documentaire, [Dastum](#) en Bretagne, continue sa grande exploration du patrimoine oral breton. [l'UCPC Métime](#) en Poitou-Charente, dispose aussi d'un fonds important. Métime et Dastum, ont fait un effort considérable d'accessibilité et de valorisation de leurs fonds, et cela notamment à travers leur site Internet où l'on peut écouter des extraits sonores et interroger en détail le catalogue. Le Sud compte aussi nombres de centres de référence qui archivent les documents sonores : La phonothèque de la [MMSH](#) (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme) possède des documents à valeur ethnologique, linguistique, historique, musicologique ou littéraire. Implantée dans la médiathèque de l'université des Sciences de l'Homme à Aix en Provence, elle défend la légitimité de la source sonore au coeur même du temple de l'écrit, l'université. Le [Conservatoire Occitan à Toulouse](#) dispose aussi d'une phonothèque couplée à d'autres fonds iconographiques, audio-visuels, et papiers. Enfin deux associations implantées en milieu rural se distinguent par la place particulière qu'elles accordent aux archives sonores au sein de leurs activités ; [Mémoires Vives en Bourgogne](#) et [Cordae/La Talvera](#) dans le Tarn. La Talvera collecte et archive depuis 20 ans, le fonds constitué est venu irriguer le répertoire, les timbres d'un groupe de musique et les nombreuses animations qu'ils mènent sur le département.

Pour qui ? Pourquoi ?

Si l'aspect patrimonial (la conservation) est important et prioritaire, l'archive sonore constitue aussi un espace d'inspiration pour des pratiques artistiques qui se fondent sur l'écoute et la réécoute permanente, sur l'imprégnation progressive. *« Il s'agit moins de proposer les recettes toutes faites d'un ensemble patrimonial d'objets inanimés car dédié à une culture définitivement passée, que de s'appuyer sur la plasticité et la créativité propre aux arts traditionnels, à même de fonder une attitude contemporaine en direction de la danse, du conte, de la langue ou de la fabrication d'instruments »* (Mémoires Vives). Le support sonore, par sa souplesse et sa puissance d'évocation, peut constituer un outil de travail privilégié. Les phonothèques/médiathèques ne remplaceront jamais la pratique effective de la musique et sa circulation naturelle, pas plus qu'elles n'arriveront à endiguer le déclin des modes de transmission orale, mais elles peuvent constituer des lieux ressources où l'on peut renouer avec les fils des « passeurs ».

Si les phonothèques souffrent d'un déficit de public, parfois d'un manque de reconnaissance institutionnelle et de moyens financiers, elles font preuve d'un vrai dynamisme. Leurs projets sont singuliers et leur influence souvent souterraine est importante, notamment dans le travail de création poursuivi par les musiciens contemporains ou dans les travaux à visées pédagogiques qui puisent avec beaucoup de liberté et d'intelligence dans cette matière malléable.

Perspectives ...

Comment sortir de l'isolement dans laquelle la source sonore est parfois confinée ? Le son inédit appartient-il déjà au passé, ou faut-il continuer à défendre la singularité de ce support ? Simple, efficace et léger, l'utilisation du son pour la diffusion et la valorisation de ces répertoires a encore de beaux jours devant lui. Cependant, plusieurs axes peuvent être développés dans le futur afin d'assurer une divulgation plus large des travaux menés par son biais ; une collaboration plus accrue avec le monde de la radio (les web-radio, le documentaire sonore), la mise en ligne des fonds sur Internet, et le développement d'actions d'animation visant à renforcer « les liens entre archives sonores et territoire » (cf l'entretien avec Mickael O'Sullivan de Mémoires Vives, Lettre d'information n°57 du CMTRA).